



Votre partenaire de proximité
vous propose des solutions
adaptées à vos besoins

Association Intermédiaire



- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants + de 3 ans *
- Lavage de vitres *
- Jardinage *
- Gardiennage *
- Bricolage *
- Déménagement

50 % de réduction ou crédit d'impôts



* (réduction ou crédit d'impôts de 50 % sous conditions)



- Restauration
- Animation / Centres de Loisirs
- Service cantine
- Surveillance de cours
- Entretien des locaux
- Assistance aux enseignants
- Entretien des espaces verts
- Maintenance des locaux
- Distribution de prospectus
- Nettoyage des espaces urbains



- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts
- Remplacement de salariés
- Accroissement temporaire de votre activité



www.lenvol86.fr - ai@lenvol86.fr -



N°2- Février 2019

Le P'tit Mensuel

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI DE PROXIMITE

En 2018, L'Envol c'est :

- 55 863 heures de travail, soit 34,76 ETP
- 253 salarié.e.s
- 61 de sorties vers l'emploi

**Merci à tous
pour votre confiance et
votre partenariat quotidien !**

☎ 05 49 88 91 29

Accueil physique : du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h30
fermé le jeudi après-midi
Accueil tél : du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15
fermé le jeudi après-midi

Date	Lune	Jour	RUSTICA conseil jardinage
Le 1er			Hors période de gel, tailler les pêchers, poiriers, pruniers ainsi que les petits fruits (Cassissier, myrtillier, ronces à fruits)
Du 2			En lune montante, à 20 °C, en caissette, semmer les aubergines 'de Barbentane', 'Baluroi', 'Violette longue', les piments et poivrons 'Doux d'Espagne', 'Doux long des Landes', 'de Cayenne'..., les tomates 'Coeur de boeuf', 'Saint-Pierre', 'des Andes', 'Green Zebra', 'Pyros'. Tasser, arroser et poser une vitre, à retourner tous les jours contre la condensation.
Du 3 au 5			Le 3, ne jardinez pas avant 12 h 40 (noeud descendant). Le 5, ne jardinez pas avant 15 h 35 (Apogée). En pépinière bien abritée ou sous châssis, semmer des poireaux à récolter en juin-juillet 'Gros long d'été 2', 'Jaune gros du Poitou', 'Electra'. Semer en lignes espacées de 15 cm ou à la volée en dispersant bien les graines.
Du 6 au 7			En serre, à 20-22 °C, semmer en caissette des bégonias semperflorens, des oeillets Chabaud et des pélargoniums . Ne pas couvrir les graines des bégonias, placer à la lumière, maintenir frais, sans excès. Entre 15 et 18 °C, semmer en terrine les choux-fleurs d'été 'Merveille de toutes saisons', 'Neckarperle', 'Serac'.
Du 8 au 11			Au chaud, semmer des choux cabus 'Coeur de boeuf' et 'Tête de pierre'. A repiquer quand ils auront 2 ou 3 feuilles en pépinière bien exposée. À récolter en juin-juillet. Sous châssis, semer des laitues pommées ('Appia', 'Gotte jaune d'or', 'Reine de mai'), semer des laitues à couper ('Grenadine', 'Red Salad Bowl', batavias 'Blonde de Paris', 'de Pierre bénite'). Bien disperser les graines et les enterrer peu. Semer aussi le resson alénois , la roquette , le persil et le cerfeuil , en place, en lignes distantes de 20 à 30 cm. Maintenir humide jusqu'à la levée.
Le 12			Semer les pois ronds, mangetout et les fèves . Biner quelques jours après la germination.
Du 13 au 15			Semer les oignons de couleur 'Jaune paille des Vertus', 'de Brunswick', 'Red Baron', 'Rouge de Florence', 'Sturon' ou les oignons blancs 'de Barletta', 'de Paris', 'de Vaugirard', 'Printanier parisien', en place, en rangs larges espacés de 30 à 40 cm, à 1 ou 2 cm de profondeur. Fermer les sillons, tasser et arroser. À éclaircir après la levée.
Le 16			Repiquer au chaud, en godets, les choux-fleurs semés du 9 au 11 janvier. Planter anémones de Caen et renoncules. Diviser les perce-neige en vert. Bouturer les jeunes pousses des chrysanthèmes, fuchsias, et pélargoniums.
Du 17 au 18			Le 17, ne jardinez pas avant 15 h 50 (noeud lunaire). Planter une haie de feuillus. Ouvrir des trous tous les 0,80 à 1 m, enrichir la terre de compost. Praliner les racines ou hydrater les mottes. Placer, reboucher, tasser et arroser copieusement.
Du 19 au 20			Le 19, ne jardinez pas avant 15 h 10 (périgée). S'il ne gèle pas, tailler les fruitiers palissés , cordons et petites formes libres, à trois yeux pour favoriser la fructification. Intervenir sur les pommiers, poiriers, pêchers et abricotiers. Tailler aussi les petits fruits, actinidias et vignes. Faire des boutures avec les coupes des cassissiers et des groseilliers. Pulvériser de la bouillie bordelaise.
Du 21 au 23			En toutes régions, planter les échalotes et l' ail rose 'Printanor', 'Flavor' ou 'Cledor', en sol ameubli et non fumé récemment. Espacer les sillons de 20 à 30 cm, les caïeux de 10 à 15 cm. Reboucher en couvrant peu les caïeux. Éclaircir les navets et les carottes semés du 16 au 19 janvier. Arracher les plants les plus faibles, conserver les plus beaux tous les 5 à 10 cm.
Du 24 au 25			Après les grands froids, ôter les protections des artichauts et les feuilles abîmées. Niveler le sol et apporter du compost. Conserver les 2 plus beaux oeillets sur chaque pied. Prélever les autres avec des racines et les installer ailleurs. Repiquer en terrine les bégonias semés du 6 au 10 février.
Du 26 au 27			Tailler les bordures de buis et les topiaires. Repiquer sous châssis les laitues et en pépinière les choux cabus semés du 8 au 11 février. Préparer le sol de la future aspergeraie. Ouvrir des tranchées de 40 cm de largeur et 25 cm de profondeur, tous les 80 cm.
28			Pulvériser de la bouillie bordelaise sur les buissons de petits fruits.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE LES DONS EFFECTUÉS EN 2019



JE FAIS UN NOUVEAU DON DE 100€
À UNE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



J'obtiens le versement anticipé
équivalent à 60% de la réduction
d'impôt à laquelle je suis en droit
de prétendre en 2019 au titre
du don fait en novembre 2018.



J'effectue ma déclaration
de revenus 2019.
Je mentionne le don de 100 €
fait en novembre 2019.



LE SOLDE DE MA RÉDUCTION D'IMPÔT
AU TITRE DU DON DE NOVEMBRE 2019
M'EST RESTITUÉ PAR L'ADMINISTRATION FISCALE.